

L'Arrivage



d'Adstock

FÉLICITATIONS AUX ÉLUS DE NOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE ET CINQ CONSEILLERS ÉLUS SANS OPPOSITION

Au terme de la période de mise en candidature pour l'élection du **7 novembre**, la population d'Adstock a choisi d'élire par acclamation la grande majorité de son conseil municipal 2021-2025. Ainsi, le maire **M. Pascal Binet** a été réélu pour un troisième mandat, alors que les conseillers **MM. Sylvain Jacques (#1)**, **Michel Rhéaume (#2)** et **Jean Roy (#4)** ont également reçu l'appui des électeurs de leur district pour un autre mandat. Deux nouveaux visages s'ajoutent en remplacement des conseillers sortants, soit **Mme Marie-Claude Létourneau-Larose (#3)** et **Mme Luce Bouley (#6)**. D'ores et déjà, on peut être assuré d'un conseil où la parité entre les hommes et les femmes aura fait un pas important.

ÉLECTION DANS LE DISTRICT NO 5

Les candidates **Mme Nicole Champagne** et **Mme Hélène St-Cyr** proposent leur expérience pour soutenir la population de leur secteur. *Plus de détails sur les candidates aux pages 8,9 et 18 de cette édition de L'Arrivage.*

ASSERMENTATION PUBLIQUE DU NOUVEAU CONSEIL ET DISCOURS DU MAIRE

Vous êtes tous invités le **15 novembre** prochain à compter de 19h00 à la salle municipale de l'Édifice Bernardin-Hamann pour assister à l'assermentation publique du sixième conseil municipal d'Adstock. La prestation du serment ainsi que les remerciements d'usage feront partie du protocole qui précèdera la séance publique de 19h30.

Par la suite, le maire prendra la parole pour prononcer le traditionnel discours du maire pour faire état d'un bilan et des nouvelles orientations en vue du budget et un aperçu des projets pour la prochaine année et fera la nomenclature de la composition du cabinet du maire et des dossiers attribués aux conseillers.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

JE ME FAIS VACCINER POUR MES PROCHES!

La saison de la grippe est à nos portes. Cette année, il sera possible pour la population d'Adstock de se faire vacciner à l'Édifice Bernardin-Hamann, 24 rue Principale Ouest à Adstock !

Le pharmacien Alex St-Pierre, de la pharmacie Hélène Gagnon de la Guadeloupe (et du comptoir d'Adstock qui a fermé ses portes fin septembre), sera sur place pour vous :

le jeudi 4 novembre de 8h00 à 13h00

le jeudi 11 novembre de 8h00 à 13h00

Le vaccin antigrippal est offert gratuitement aux :

- personnes de 75 ans et plus ayant une maladie chronique
- proches résidents sous le même toit et les aidants naturels des personnes à risque et des bébés de moins de 6 mois
- femmes enceintes durant 2^e et 3^e trimestres de grossesse
- travailleurs de la santé



À noter que les rendez-vous doivent se prendre sur clicsante.ca ou en appelant au 1-855-480-8094

Ne pas téléphoner à la pharmacie de la Guadeloupe.
Il faut obligatoirement passer par clicsante.ca.

Espérant vous voir en grand nombre.
Au plaisir de continuer à vous servir ... différemment!

REFONTE DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

1^{ère} phase de consultation



REFONTE DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

LANCEMENT DE LA PREMIÈRE PHASE DE CONSULTATION

Dans le cadre du projet, la Municipalité souhaite réaliser une série de consultations interactives (en ligne ou en personne) afin de permettre aux citoyens de participer activement à l'élaboration du futur plan d'urbanisme et des nouveaux règlements d'urbanisme. La Municipalité a reçu une subvention de 35 600 \$ de la Fédération canadienne des municipalités pour la réalisation de ce projet.

Une première étape de consultation en ligne se tiendra à partir du **8 novembre prochain**. Nous invitons ainsi les citoyens à se rendre sur le site Internet de la Municipalité à l'onglet Vie municipale où vous trouverez la page Consultations citoyennes.

<https://www.adstock.ca/consultations/>

Puisque l'approche préconisée dans le cadre du projet sera adaptée en fonction des multiples milieux de vie qu'on retrouve à Adstock, nous avons préparé des questionnaires pour les milieux suivants :

- les milieux villageois (Saint-Méthode, Sacré-Cœur-de-Marie, Saint-Daniel et Broughton Station);
- le pôle récréotouristique du mont Adstock;
- les milieux de villégiature (les lacs);
- le milieu rural.

Nous vous invitons à répondre seulement au questionnaire correspondant à votre milieu de vie. À la lumière des commentaires et réponses reçues, le Service de l'urbanisme procédera à l'analyse des données et un rapport de cette première consultation sera publié sur la plateforme.

Ce sera donc l'occasion de vous présenter notre nouvelle plateforme de consultation en ligne. La plateforme constituera un véritable lieu d'échange et permettra aux citoyens de s'exprimer et partager leurs idées. Celle-ci sera utilisée par la Municipalité pour vous consulter dans le cadre de ses futurs projets.

Notez que la Municipalité fera tirer 4 prix d'une valeur de 50 \$ chacun en achat local parmi les participants.

On vous invite à y participer en grand nombre!

VIOLENCE CONJUGALE

SOUTIEN OFFERT À ADSTOCK



À La Gîtée, les femmes et les enfants victimes de violence conjugale sont au cœur de nos interventions, mais il y a aussi les

membres de leur entourage qui sont affectés par la situation à différents niveaux d'intensité. Nous pouvons également leur venir en aide en toute confidentialité.

L'entourage de la femme ne sait pas nécessairement qu'elle est victime de violence conjugale. Ils voient plutôt les im-



L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST
ADSTOCK G0N 1S0
TÉL. : 418 422-2272
lisonturcotte55@gmail.com

MEMBRES:

FRANCINE MARCOUX
LINDA ROY
LISE TURCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEF :

RICHARD SAMSON

GRAPHISME ET IMPRESSION:

IMPRIMERIE GINGRAS

PUBLICITÉ:

BERNADETTE LAMBERT
418 338-2531

NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER LA LECTURE DE NOS TEXTES, L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT EXTÉRIEUR PAR LA POSTE : 20 \$



pacts de la violence. Ils ont de moins en moins de contact avec la femme victime, celle-ci est de plus en plus anxieuse, confuse ou hésitante, par exemple. Ils trouvent que la personne a changé ou que ses habitudes ont changé mais ils ne savent pas pourquoi. Quand ils reçoivent des confidences de la femme ou qu'ils sont témoins de comportements de violence, ils vivent beaucoup d'incompréhension, parce qu'ils se demandent pourquoi elle reste dans cette relation, ou pourquoi elle y retourne après une rupture.

Les intervenantes de La Gîtée peuvent vous aider à comprendre comment s'installe la violence, ses impacts et les façons d'aider une femme qui en est victime.

Si une femme vous fait des confidences à ce sujet :

Il faut l'écouter et la croire.

Il ne faut pas juger le conjoint. C'est difficile pour une femme de parler des comportements de son amoureux, parce qu'il ne faut jamais oublier que la personne qui lui fait vivre de la violence a une place importante dans sa vie.

Il faut prendre position par rapport aux comportements de violence du conjoint. Par exemple, on peut lui dire que ce n'est pas acceptable que son conjoint la dénigre, qu'il crie ou qu'il l'empêche de voir ses amies.

Il ne faut pas minimiser, certaines femmes nous disent qu'elles ont essayé de parler de ce qu'elles vivaient et qu'elles se sont fait répondre que : «ça ne doit pas être si pire que ça, que c'est un bon gars».

Il faut respecter le rythme de la victime : lorsque la femme est en train de nous faire une confidence, c'est normal d'être à la recherche de solution. Il faut éviter de se mobiliser si la femme n'est pas prête à faire une démarche.

Le plus important, c'est de garder le lien avec la femme. C'est important qu'elle sache que vous êtes là pour elle en cas de besoin.

Si une femme de votre entourage est victime de violence conjugale, si vous vous questionnez à propos de votre relation de couple, nous sommes là

pour vous aider ! Vous pouvez rencontrer une intervenante dans votre municipalité. Nos services sont gratuits et confidentiels.

Pour nous joindre : **418 335-5551**

Pour en savoir plus sur nos services : www.lagitee.ca

RUE SHEINK, PROJET PILOTE POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

En collaboration avec les citoyens de la rue Sheink dans le secteur de Saint-Méthode, la Municipalité d'Adstock a récemment mis en place un projet pilote pour améliorer la sécurité en aménageant un corridor afin de diminuer la vitesse de circulation à 30 km/h. Des dos d'âne ainsi que des balises ont donc été installés en plus d'effectuer un marquage sur la chaussée.

De par ces actions, les citoyens de la rue Sheink espèrent fortement que les automobilistes modifieront leur comportement au volant, puisque des excès de vitesse ont été remarqués. Il faut comprendre que ce secteur est composé principalement de familles avec de jeunes enfants et que la sécurité des citoyens est une préoccupation pour la Municipalité d'Adstock. Les élus ont emboîté le pas à la mesure, car elle s'inscrivait dans l'un des objectifs présents de la Politique des fa-

milles et des aînés qui consiste à augmenter le sentiment de sécurité des résidents.

S'il répond aux objectifs après la période d'essai, ce projet pilote pourra être exporté dans d'autres rues et secteurs de la municipalité : « Lors d'entretien avec les citoyens, j'ai été en mesure de constater que ces derniers étaient extrêmement préoccupés par la vitesse sur cette rue. Il faut parfois et même assez souvent penser en dehors de la boîte. Tout n'est pas indiqué dans un guide ou un plan du ministère. Et je sais que d'autres citoyens attendent avec impatience que le conseil choisisse leur rue dans un prochain plan d'action. En matière de prévention et de sécurité, nous n'en faisons jamais assez. », de mentionner le maire de la Municipalité d'Adstock, monsieur Pascal Binet.

À cet effet, le comité de suivi de la Politique des familles et des aînés sera saisi du projet pilote et des souhaits des résidents. Entretemps, la Municipalité d'Adstock invite les citoyens à répondre un court sondage disponible sur sa page Facebook pour connaître leur opinion sur ce projet pilote. Les réponses permettront de déterminer d'autres mesures et ainsi entreprendre des actions, semblables à celles de la rue Sheink.





Je tiens en tout premier lieu à vous remercier chaleureusement, citoyens d'Adstock, pour votre confiance. C'est avec une grande humilité et une grande fierté que je poursuivrai mon mandat à vos côtés afin de développer et défendre avec vigueur vos intérêts et ceux d'Adstock. Ensemble, nous continuerons le travail amorcé et je m'efforcerais, avec l'équipe municipale et le nouveau conseil en place, à améliorer notre communauté et à trouver les solutions aux problèmes qui se dresseront devant nous.

Nos premiers engagements : information, service aux citoyens, qualité de vie et taux de taxes.

Tout au cours de ce mandat, nous continuerons de vous communiquer l'information municipale et de vous transmettre le rationnel des décisions prises au conseil. C'est pourquoi, même avec la reprise des réunions publiques en présentiel, je réintroduis les Facebook live les lundis de conseil, un rendez-vous virtuel mensuel tous les mardis à 19h00 suivant l'assemblée publique.

Le service aux citoyens demeurera une priorité pour nous. Nous tenons à ce que les employés, qui assurent le service auquel vous avez droit, vous accusent réception de votre message au moins dans les 48 heures et traitent par la suite votre demande dans les délais adéquats. C'est l'expérience client que nous voulons préserver et consolider. Le tout doit se faire cependant dans le respect mutuel et la courtoisie. Une politique à cet égard est en cours d'élaboration et prévoit tolérance zéro face à l'intimidation et le manque de respect envers les membres de l'équipe ou les citoyens.

Pour les urgences et selon sa nature, vous pouvez référer aux numéros sur la page d'accueil de la Municipalité (www.adstock.ca en cliquant « En cas d'urgence »).

Afin de faciliter le cheminement de situations particulières, avisez tout d'abord l' élu de votre district. Il est vraiment important de l'impliquer, car il est la première porte d'entrée pour présenter et défendre votre point de vue au conseil. En vous adressant au maire sans passer par votre conseiller municipal, vous court-circuitez en quelque sorte son travail qu'il fait pour vous auprès de l'administration municipale. Il est avant tout votre représentant.

Toutefois, si c'est pour une question liée à la voirie, aux travaux publics ou en urbanisme ou en environnement, le 418 422-2135 poste 21 et le info@adstock.ca constitue le véritable point de chute pour adresser et signaler les problématiques. Sachez qu'Isabelle se fait un devoir d'enregistrer toutes les requêtes systématiquement. En passant par cette dernière, rien n'est laissé au hasard. Ainsi, si vous voulez connaître le suivi, toutes les notes sur le traitement par l'administration et le conseil s'y retrouvent.

La qualité de nos milieux de vie passe nécessairement par l'amélioration des infrastructures municipales, la bonification des activités et la réalisation de projets structurants, le tout en tenant compte de la capacité de nos moyens. Nous poursuivrons en ce sens le développement de chacun de nos secteurs en impliquant ceux qui le souhaiteront.

Enfin, le **taux de taxes**. Je vous rassure, il n'est pas de mon intention d'augmenter votre charge fiscale. Nous désirons maintenir la pratique des dernières années à savoir de stabiliser le taux de taxes entre les dépôts de rôle d'évaluation foncière grâce à une saine gestion des finances

et une planification triennale que nous avons éprouvé au cours des dernières années. Ainsi, je vous l'annonce peut-être en primeur, il n'est pas question pour moi d'augmenter le taux de taxation foncière pour la prochaine année. Les membres du conseil auront toutefois le dernier mot en novembre prochain lors de la confection du budget.

J'aimerais porter à votre attention que ce n'est pas parce que la Municipalité a embauché ou embauchera du **personnel additionnel** qu'elle alourdit sa bureaucratie. Bien au contraire. Si nous avons un service d'ingénierie, c'est que les firmes professionnelles nous coûtent très cher et sont très peu disponibles lorsque nous en avons besoin. Le pari réfléchi que nous avons fait en développant notre propre service d'ingénierie rapporte aujourd'hui et ne suffit même pas à la demande. En effet, il n'y a pas une semaine où la Municipalité doit décliner une demande d'une autre municipalité car le **carnet est plein**. Une réflexion s'impose pour savoir si nous devons pousser encore plus loin notre offre de services à cet égard.

Si nous avons une responsable aux communications et une personne qui se charge des loisirs et de l'événementiel, c'est que les besoins de notre population sont de plus en plus importants et que l'information et la promotion de notre municipalité sous divers angles font partie maintenant de la réalité du monde municipal. Le développement de la relation avec le milieu et le soutien à apporter à notre soixantaine d'organismes qui dynamisent notre municipalité méritent qu'on leur accorde une ressource.

Si du personnel supplémentaire est nécessaire au service d'urbanisme et d'environnement, c'est que le nombre de permis pour les nouvelles constructions et les rénovations résidentielles est en réelle et nette augmentation. Avec le Domaine Escapad au mont Adstock, la pression va s'accroître au cours des prochaines années. Ce sont des bonnes nouvelles en soi qui témoignent de la vigueur et de la vitalité de notre municipalité, mais définitivement, nous ne pouvons pas faire plus avec moins de personnel. Toutefois, nous espérons que la révision prévue cette année des règlements municipaux qui datent de plus de 15 ans permettra de simplifier les procédures et correspondra à ce que les secteurs souhaitent pour une meilleure application.

Ce qui fait que nous pouvons investir plus en services, en activités et en infrastructures, c'est que nous pouvons gérer une croissance tout en contrôlant les dépenses et en les amortissant à l'aide de partages de services, de subventions et de projets qui engendrent des revenus. Adstock est une communauté en changement qui veut demeurer près du citoyen. C'est la vision de votre conseil.

En terminant, ne soyez pas surpris de voir apparaître sur les présentoirs de la région « **Une Adstock de belle place** » en édition papier. Avec la permission de NousTV d'utiliser le concept, et en collaboration avec l'équipe du MAG2000, nous avons édité une publication promotionnelle traitant du potentiel de notre municipalité, dans le contexte de notre 20^e anniversaire de fondation. Nous remercions les entreprises et les organismes de leur participation. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

Sur ce, passez un bel automne, au plaisir de vous rencontrer dans l'une ou l'autre des activités qui reprennent sur notre territoire.

Municipalement vôtre, *Pascal Binet.*

POUR MIEUX COMPRENDRE LA RÉOLUTION QUI SUIT

POURQUOI LE COMPORTEMENT QU'ADOpte LE MAIRE DE LA VILLE DE THETFORD À LA MRC VA À L'ENCONTRE DE LA DÉMOCRATIE RÉGIONALE?

Il faut savoir que le maire de la ville centre possède à la MRC des Appalaches une majorité en raison du poids de sa population et d'un vote prépondérant. Ainsi, pour qu'une décision soit acceptée à la majorité, seulement six autres municipalités doivent voter dans le même sens que lui. Par contre, la seule voix du maire de Thetford est nécessaire pour s'opposer à la plupart des décisions. Il faut lire entre les lignes qu'il a utilisé trop souvent ce pouvoir. Or, il n'est pas tenu de l'exercer, il pourrait reporter la décision, favoriser le dialogue pour l'atteinte d'un consensus ou encore faire des compromis.

En marge de ce sujet, le conseil municipal tient à préciser le contexte de la résolution qui fut adoptée le 4 octobre dernier (et qui a été adoptée par d'autres municipalités). Dans une ultime tentative, le préfet de la MRC des Appalaches a voulu tendre la main au maire de la ville de Thetford en septembre dernier pour que soit formé un comité chargé d'étudier le fonctionnement démocratique de la MRC. Le maire de Thetford a refusé et bloqué ainsi l'initiative.

Ce n'est malheureusement pas le seul épisode. En juillet dernier, il s'est opposé, sans donner aucune explication, à ce que soit octroyé au Service d'ingénierie de notre municipalité un contrat pour déposer un devis dans un programme du MTQ (PIIRL). Considérant que le partage des services entre municipalités est encouragé et que les vérifications légales pour déposer une offre à la MRC avaient été validées, nous nous expliquons mal son refus alors nous étions le plus bas soumissionnaire et que son opposition a obligé le Conseil des maires à choisir un plus haut soumissionnaire.

Nous nous posons la question, qu'est-ce qui motive cette attitude? Nous croyons avoir encore le droit de défendre notre point de vue. Il est difficile de penser qu'un leader d'une ville qui se dit « cité régionale » ne dirige pas en fonction du bien commun de toute une région. Le dossier des Jeux du Québec, du coût des loisirs pour les non-résidents et du fonctionnement du Transport adapté en sont des exemples. De plus, nous ne comprenons pas pourquoi il s'est opposé à ce que le gaz naturel se déploie dans nos parcs industriels ou qu'il n'a pas ouvertement appuyé le projet du développement du pôle récréotouristique du mont Adstock. Ce comportement nous place tous sur la défensive, car il ne nous reconnaît pas comme partenaires. Cela doit cesser. Cette façon d'agir va à l'encontre d'un développement régional qui est revendiqué et souhaité par tous. Voilà pourquoi nous demandons l'intervention du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation de nous aider à revoir le fonctionnement démocratique de la MRC des Appalaches.

Les municipalités comme la nôtre se sentent évincées de décisions importantes et surtout, pas considérées. Il ne peut pas être le seul à décider de ce qui est bon pour notre région, sinon à quoi sert notre présence à la table de la MRC. Comme élus, nous ne voulons pas que notre démocratie régionale fonctionne ainsi. Toutes les municipalités de la MRC ont leur importance, ont le droit d'exister et de se développer et il est plus que nécessaire que tous collaborent ensemble pour le bien de la collectivité. C'est ce que nous voulons par-dessus tout.

Oui, nous avons besoin d'une ville centre forte qui reconnaît que les municipalités de sa périphérie puissent contribuer à sa vitalité économique et à son dynamisme. C'est en travaillant ensemble que notre région va être plus forte et ira plus loin et ce, dans le respect et la reconnaissance des autres. C'est ainsi et de la seule façon que nous y parviendrons. C'est ce que nous souhaitons à Adstock. *Le conseil municipal d'Adstock*

COPIE DE LA RÉOLUTION

MODE DE FONCTIONNEMENT DE LA MRC DES APPALACHES: DEMANDE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Adstock tenue le 4 octobre 2021 à l'église Très-Saint-Coeur-de-Marie et à laquelle séance ont participé les membres suivants : monsieur le maire Pascal Binet, les conseillers suivants: madame Nicole Champagne, messieurs Pierre Quirion, Nelson Turgeon, Michel Rhéaume et Jean Roy.

ATTENDU que le mode de fonctionnement de la MRC des Appalaches n'a jamais été révisé depuis sa création;

ATTENDU que les fusions municipales sont venues modifier la donne sans que le mode de fonctionnement de la MRC des Appalaches soit revu;

ATTENDU que depuis les fusions municipales la ville centre dispose d'une double majorité et lui confère un droit de veto;

ATTENDU la réalité que vit la ville centre et les municipalités locales est différente et que les intérêts divergent sur plusieurs aspects;

ATTENDU qu'il arrive que la double majorité détenue par la ville centre va à l'encontre des intérêts et de la volonté des dix-huit autres municipalités composant la MRC des Appalaches;

ATTENDU que ces situations vont à l'encontre d'une saine démocratie et n'encouragent pas une sérénité dans les échanges d'idées et d'opinions;

ATTENDU que ces situations démobilisent l'esprit d'équipe et vont à l'encontre de l'objectif de travailler régionalement pour développer la MRC des Appalaches;

ATTENDU les orientations gouvernementales qui font des MRC des gouvernements de proximité;

ATTENDU que le gouvernement souhaite donner plus de pouvoir aux MRC;

ATTENDU l'impact négatif de laisser à une municipalité un droit de veto permanent alors que dans les conseils municipaux, le droit de veto du maire n'est que suspensif;

ATTENDU que les dix-huit maires des municipalités locales, dans une ultime tentative, ont tendu la main au maire de la ville centre afin de créer un comité chargé d'étudier le mode de fonctionnement de la MRC pour améliorer la démocratie et que ce dernier a imposé son refus.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Nelson Turgeon, appuyé par la conseillère Nicole Champagne, et résolu unanimement que le conseil municipal de la Municipalité d'Adstock demande l'intervention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation afin de revoir le fonctionnement démocratique de la MRC des Appalaches et de transmettre une copie de la résolution aux députés impliqués dans la MRC des Appalaches, à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.



CONSIGNES – COMPLEXE SPORTIF MARIETTE ET JOSEPH FAUCHER

Le Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher est maintenant ouvert depuis le 15 octobre dernier. Vous pouvez consulter l'horaire du complexe sur la page Facebook et sur le site Internet de la Municipalité.

Voici un rappel des consignes à respecter :

- le port du masque est obligatoire en tout temps pour les personnes de 10 ans et plus (sauf durant votre activité);
- le passeport vaccinal est obligatoire pour toutes les personnes de 13 ans et plus afin d'avoir accès au complexe sportif (certaines exceptions s'appliquent);
- la capacité maximale du gymnase et de la patinoire est de 25 personnes / plateau;
- lors des périodes de hockey libre, tous les patineurs doivent porter un casque protecteur homologué CSA, un protecteur facial complet et un protège-cou;
- il est important de respecter les règlements lors des périodes de gymnase, patinage ou hockey libre.

Merci de respecter les consignes de la Direction de la Santé publique du Québec ainsi que les employés du complexe sportif!

ACTIVITÉS DE NOËL 2021

L'Halloween est malheureusement derrière nous. C'est maintenant le temps pour le Service des loisirs de se tourner vers les activités de Noël. Plusieurs activités vous seront offertes encore cette année. Il est important de noter que la traditionnelle parade de Noël aura lieu **samedi le 11 décembre dès 17h00** dans les rues d'Adstock. Le trajet sera publié d'ici la fin novembre. Vous désirez faire partie du convoi en décorant votre voiture ou votre camion? Contactez-nous pour que l'on vous confirme votre place!



PROGRAMMATION DES LOISIRS – HIVER 2022

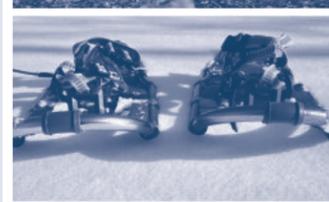
Le Service des loisirs est en préparation de la programmation des loisirs pour la session de l'hiver 2022. Tu as des idées d'activités à nous proposer? Tu aimerais participer à un cours qu'on n'offre pas? Envoie-nous tes idées et nous regarderons pour l'offrir cet hiver. Cette activité peut être sportive, culturelle, artistique ou toute autre activité à laquelle vous êtes intéressés. Contactez-nous!



SENTIER DU PARC DE CERVIDÉS

1ÈRE AVENUE OUEST (SECTEUR SAINT-MÉTHODE)

Ce sentier peut être utilisé durant toute l'année. En hiver, il vous propose un sentier de raquettes et l'été, un sentier pédestre.



La distance est d'environ 1 km. L'entrée du sentier se situe près du parc de cervidés (derrière la quincaillerie BMR, secteur St-Méthode).

GESTION IMMOBILIERE ADSTOCK GIA
 Membre du groupe SMC

Immeubles à revenus | Chalets à louer
 9 rue de la Plage Est
 Adstock (Québec) G0N 1S0
gla1@live.ca **418 422-5502**

www.gestionimmobiliereadstock.com

DANIEL BISSON
 COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
 Daniel Bisson courtier immobilier inc.

C 418.334.4774
B 418.338.4220

daniel.bisson@royallepage.ca
royallepageblancetnoir.ca

ROYAL LEPAGE
 BLANC & NOIR

Même vacciné, faites-vous dépister.



Si vous avez été en contact avec un cas de COVID-19

ou si vous avez des symptômes s'apparentant à ceux de la COVID-19, tels que :



Fièvre



Toux



Perte du goût ou de l'odorat

Respectez les consignes d'isolement et passez un test de dépistage.

On continue de se protéger.

Quebec.ca/testCOVID19

LA TAILLE ET L'ENTRETIEN DE NOS ARBRES

JEAN ROY, PRÉSIDENT, COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT (CCE)

PAR MÉLANIE BERGERON, BIOLOGISTE, ASSOCIATION FORESTIÈRE DU SUD DU QUÉBEC

L'automne est un excellent moment pour tailler nos arbres. En fait, il s'agit du seul moment où l'on peut couper n'importe quel type de branches, et ce, en ayant un minimum d'effets sur l'arbre.

Pourquoi l'automne?

À la fin de l'été, les arbres préparent des réserves pour l'hiver et rapatrient un maximum de nutriments des feuilles vers les racines. Puis, lorsque ce processus se termine au début de l'automne, les feuilles tombent. Si l'on coupe une branche après la chute des feuilles, les pertes sont donc minimales.

Il est aussi important de procéder aux tailles avant que le bois gèle. Le bois risque de casser s'il est très froid, créant une blessure et une porte d'entrée plus grande aux insectes et maladies.

Règles de base à respecter

Un arbre en santé contient un feuillage abondant. Il est donc important de lui en laisser suffisamment. Il est conseillé de maintenir des branches vertes sur les deux tiers du tronc. Cela veut dire qu'on peut, par exemple, couper les branches à la base d'un tronc sur le tiers de sa hauteur pour faciliter la circulation.

Il est aussi conseillé d'utiliser un outil bien tranchant, idéalement une scie manuelle, pour éviter le déchirement du bois et un agrandissement de la blessure. Les scies à chaînes ou les haches sont à éviter. Puis, pour une cicatrisation optimale, il faut couper la branche selon un angle de 30° directement au-dessus du bourrelet et ne rien appliquer sur la blessure. Il est préférable de laisser l'arbre cicatriser naturellement.

Si vous devez couper une branche de forte dimension, une découpe simple de haut en bas risque d'engendrer la déchirure du bois en cours de processus en raison du poids important de la branche. Pour éviter les bris, il faut couper la branche de bas en haut jusqu'au deux tiers de la découpe, puis terminer avec une deuxième découpe de haut en bas.

Si vous coupez des branches infectées par un champignon, tel le nodule noir du cerisier, il est préférable de nettoyer votre outil avec de l'alcool avant de passer à un nouvel arbre afin d'éviter la transmission du champignon. Selon le pathogène, il pourrait être nécessaire d'éliminer ou de brûler les déchets de coupe. Pour en savoir plus sur les maladies des arbres, visitez le www.arbres.ccdmd.qc.ca/environnement

Pour finir, il faut veiller à la sécurité de tous avant d'entamer des entretiens importants sur nos arbres. Il faut se tenir à distance des fils électriques. Nous conseillons fortement de suivre une formation et de porter un équipement de protection avant d'utiliser une scie mécanique. Au besoin, n'hésitez pas à faire appel à un arboriculteur de votre région.

LE PETIT COIN DES FERMIERES

FERMI-TRUCS • FERMI-RECETTES

ESCALOPES DE VEAU AVEC SAUCE AUX CHAMPIGNONS

- 6 escalopes de veau de ½ pouce d'épaisseur
- 1 gousse d'ail coupée en deux
- De ½ à ¾ de tasse de chapelure fine
- 2 c. à table de fromage parmesan râpé
- 1 œuf
- 2 c. à table d'eau
- ¼ tasse de beurre ou margarine
- 1 tasse de champignons tranchés
- ¼ tasse de beurre ou margarine
- 2 c. à table de farine tout usage Five Roses
- 1 tasse de bouillon de bœuf
- ¼ c. à thé de sel
- 1/8 c. à thé de poivre
- 1/8 c. à thé d'origan

Frotter les escalopes avec l'ail et enrober de chapelure additionnée de fromage et assaisonnée au goût de sel et poivre. Tremper dans l'œuf battu avec l'eau et de nouveau dans la chapelure. Faire dorer la viande dans ¼ tasse de beurre dans une grande poêle à feu vif; couvrir et cuire à feu lent jusqu'à ce que la viande soit tendre, environ 30 minutes ou cuire à four modéré de 45 à 50 minutes.

Entre-temps, faire dorer les champignons dans 1 c. à table de beurre. Mettre de côté. Faire fondre le reste du beurre et ajouter la farine en remuant. Cuire à feu moyen, de 3 à 5 minutes, jusqu'à ce que le mélange

bouillonne. Ajouter le bouillon en remuant constamment et cuire jusqu'à ce que la sauce épaississe. Ajouter les champignons, le sel, le poivre et l'origan. Napper les escalopes de sauce et servir.

Température : 325° F | Temps de cuisson : 45 à 50 minutes | Donne 6 portions



TRUC

Buée : pour éviter la buée, passer un chiffon imbibé d'ammoniaque sur le pare-brise, les vitres et les rétroviseurs de la voiture.

BIBLIOTHÈQUE JEAN-GUY-MAROIS

SAVIEZ-VOUS qu'il n'en coûte rien pour être membre de la bibliothèque municipale d'Adstock? En effet, que vous soyez de St-Méthode, de Sacré-Cœur-de-Marie, de St-Daniel ou du secteur des lacs, toutes les personnes qui résident sur le territoire d'Adstock peuvent venir à la bibliothèque, s'inscrire et se choisir un bon livre...

Mercredi soir : 18h30 à 19h30
Jeudi après-midi : 13h00 à 14h00 NOUVEL HORAIRE
Téléphone : 418 422-2131
Courriel : bibliojgmarois@gmail.com

IL Y A 25 ANS, LE DÉLUGE (documentaire)

Mikaël Lalancette

Mikaël Lalancette est journaliste depuis 2009. De la presse écrite à la télé en passant par la radio, ce natif du Saguenay a couvert les grands rendez-vous de notre sport national. La préface est signée par Eve-Marie Lortie.

Du 19 au 21 juillet 1996, jusqu'à 275 millimètres d'eau tombent pendant 50 heures, phénomène météorologique qui ne se produit qu'une fois tous les 10 000 ans. L'auteur a recueilli les témoignages poignants de 25 personnes qui ont vécu cette tragédie et rappelle le titanique travail de reconstruction et de guérison qu'elle a nécessité.

LES SOIGNEUSES, tome 1, La révélation (série)

Nicole Villeneuve

Lauréate du Prix des lecteurs du Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'auteur nous présente le premier tome d'une série d'époque ambitieuse, inspirée des histoires de chantiers de coupe et de la médecine douce.

1940. En arrivant au chantier de coupe, les membres de la famille L'Heureux sont dévastés. L'endroit où ils résideront et cuisineront pour des centaines de bûcherons a été entièrement saccagé. Inquiétée par l'état de santé de son frère, Pauline rend visite à une soigneuse vivant à proximité du camp. Elle lui apprendra les rudiments du métier.

LA CONSPIRATION DE L'OMBRE (suspense)

Steve Berry

L'auteur est un avocat et un auteur américain de romans policiers. Il est l'auteur de L'Héritage des Templiers et du Dernier Secret du Vatican.

Après Les Saintes Reliques, le retour de Cotton Malone sur les traces des secrets nazis. Que s'est-il vraiment passé dans le bunker le 30 avril 1945? Adolf Hitler et Eva Braun y ont-ils bien trouvé la mort? Et qu'est devenu Martin Borman, dont le cadavre n'a jamais été formellement identifié? Autant de questions auxquelles Cotton, sur les traces de l'or nazi, va devoir répondre au péril de sa vie.

CAPSULE SANTÉ L'ARRIVÉE DU TEMPS FROID ET LA POURSUITE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Il est bien connu que l'activité physique est associée à de nombreux bienfaits. En voici quelques-uns : préservation de la santé du cœur et des vaisseaux sanguins; renforcement de la solidité des os; prévention de nombreuses maladies (diabète, hypertension, ostéoporose, etc.); maintien d'un poids santé; meilleure gestion du stress; maintien d'une bonne santé mentale; sentiment de bien-être général; sommeil de meilleure qualité. Voilà autant de bonnes raisons pour poursuivre vos séances d'activité physique durant la saison froide.

Une température idéale

L'activité physique demande un grand effort, et une température extérieure trop chaude peut causer certains ennuis. En effet, le soleil chaud de l'été peut provoquer un coup de chaleur ou encore de la déshydratation. La température automnale, quant à elle, procure des conditions extérieures optimales pour faire du sport. L'air frais évite tous les désagréments liés à la chaleur.

En hiver, il est vrai que la température froide peut rendre des gens plus frileux à l'idée de bouger dehors. Pourtant, une panoplie de sports d'hiver peut nous aider à apprécier les joies de cette saison. On peut donc partir à la recherche d'une activité sportive qui nous convient et nous ravit. Aimer l'activité physique pratiquée est primordial pour avoir envie de continuer.

De plus, les paysages féériques de l'hiver peuvent rendre les activités extérieures extrêmement agréables. La randonnée en forêt, le ski de fond, le ski alpin, la raquette, le patin et la glissade sont autant d'activités pouvant vous permettre de renouer à la fois avec votre âme d'enfant et avec les charmes de la nature.

Les risques liés au froid

De façon générale, la température froide ne devrait pas constituer une barrière à la pratique d'une activité physique. Cependant, il est vrai que cela peut parfois comporter certains risques, surtout chez des personnes vulnérables.

Selon votre âge, votre état de santé et vos antécédents médicaux, il se pourrait que des précautions particulières soient de mise. Si vous avez des doutes à ce sujet, parlez-en à votre médecin.

L'exposition prolongée au froid peut parfois entraîner des complications, par exemple l'hypothermie et les engelures. L'hypothermie se développe lorsque la perte de chaleur excède la production, amenant une diminution de la température corporelle. Ce déclin peut éventuellement affecter la performance à l'exercice et causer d'autres problèmes. Les symptômes d'hypothermie sont variables d'une personne à une autre pour une même température centrale. Les premiers symptômes peuvent comprendre, par exemple, une sensation de froid, des frissons, une difficulté à parler et des tremblements.

Les engelures sont également causées par une exposition prolongée au froid. Il s'agit de lésions de la peau qui touchent principalement les doigts, les orteils, le nez, les joues et les oreilles. Elles peuvent être gênantes, douloureuses et provoquer des démangeaisons. Elles sont dues à un rétrécissement des vaisseaux sanguins à cause du froid. Elles disparaissent généralement d'elles-mêmes mais des complications sont possibles (ampoules, crevasses, ulcères, etc.).

Pour profiter de l'expérience et maintenir votre état de santé, veillez à bien vous habiller. Attention, cependant, de ne pas trop vous couvrir. Le fait d'être habillé trop chaudement peut provoquer une transpiration importante, et cela peut devenir une source de refroidissement. Qui ne s'est pas déjà senti congelé dans des vêtements trempés? Soyez prévoyant en estimant le nombre de couches nécessaires.

L'attrait des activités intérieures

Si vous êtes du genre à redouter les frissons, pourquoi ne pas vous adonner à une activité intérieure? Dans le doux confort d'une pièce chauffée, on peut aussi retirer les bénéfices de diverses activités physiques, par exemple : la danse, le vélo stationnaire, la natation, l'escalade, l'entraînement en salle, les sports de raquette, les sports d'équipe (ex. : hockey-balle, ballon-balai, volleyball, basketball, etc.).

L'arrivée de la saison froide ne doit pas freiner vos ardeurs dans la pratique de sports stimulants. Un habillement adéquat et de la motivation vous feront profiter des périodes automnale et hivernale. Alors allez-y : mettez votre tuque, enfiler vos mitaines et affrontez le froid avec vigueur!

Source : <https://www.jeancoutu.com/sante/consells-sante/temps-froid-poursuite-de-lactivite-physique/>





CHANGEZ LES PILES, SAUVEZ DES VIES!

Le changement d'heure aura lieu dans la nuit du 6 au 7 novembre prochain. C'est à ce moment que nous reculons d'une heure. Pour l'occasion, le Service de sécurité incendie d'Adstock invite les citoyens à procéder également à la vérification de leurs avertisseurs de fumée et à remplacer la pile. Prenez note qu'un avertisseur de fumée a une durée de vie de dix ans selon le modèle, qu'il soit à pile ou électrique. Par la même occasion, vous pourriez en profiter pour vérifier sa capacité à détecter la fumée en éteignant une chandelle près de l'avertisseur. N'oubliez pas, si vous êtes reliés à une centrale, vous devez communiquer avec votre compagnie avant d'effectuer la vérification.

LE RAMONAGE DE CHEMINÉES

Afin de prévenir le risque de feu de cheminée dû à l'accumulation de créosote dans les conduits, il est essentiel de procéder à son ramonage au moins une fois par année. La période automnale est toute désignée pour ces travaux! Si vous ne souhaitez pas nettoyer votre cheminée vous-mêmes, des ramoneurs professionnels sont disponibles dans notre région pour effectuer le travail. Il suffit de consulter l'annuaire téléphonique. Par contre, pour ceux qui désirent le faire eux-mêmes, la Municipalité d'Adstock met à la disposition de ses contribuables, et ce, tout à fait gratuitement, un assortiment de brosses et de tiges flexibles qui conviennent à la plupart des cheminées afin de réaliser le travail adéquatement. Vous pouvez les emprunter en tout temps en téléphonant au préalable aux garages municipaux

- Secteur St-Méthode et St-Daniel : **418 422-2296**
- Secteur Sacré-Cœur-de-Marie et Ste-Anne-du-Lac : **418 338-2581**

Ceux-ci sont toujours à votre disposition pour tout renseignement à cet égard. S'il arrivait un feu de cheminée ou tout autre feu, n'hésitez surtout pas à faire appel au Service des incendies en composant le 9-1-1.

ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION

La Municipalité d'Adstock entretient ou fait entretenir des voies de circulation dont l'assiette de la rue est parfois étroite, principalement dans les secteurs de villégiature. À l'intérieur de cette assiette sont souvent installés des aménagements tels des arbustes, des haies, des arbres, des clôtures, des balises, etc.

Or, depuis quelques années et en nombre toujours croissant, nous observons que des propriétaires, installés le long de ces chemins, réclament des frais à la Municipalité pour divers bris infligés à leurs aménagements lors des activités d'entretien. Nous constatons également que ces aménagements sont, en majeure partie, installés à l'intérieur ou à proximité de l'emprise de la rue. À l'approche de l'hiver, cer-

tains installent même des balises le long de ces voies de circulation et en dehors des limites de leur propriété. Cette pratique complique inutilement le travail des personnes attirées à l'entretien.

À ce sujet, la Municipalité d'Adstock informe tous les contribuables de son territoire que, dorénavant et en tout temps, aucune entrave dans l'emprise de la voie de circulation (publique ou privée) ne sera tolérée et les directives suivantes seront rigoureusement appliquées :

- il est interdit à tout propriétaire, locataire ou occupant d'installer quelque balise que ce soit en dehors des limites de sa propriété. Si un propriétaire s'aventurait tout de même à en installer, soyez avisés que nous n'aurons d'autre choix que de procéder à son enlèvement et nous facturerons le propriétaire du temps requis et des frais occasionnés pour procéder à son enlèvement;
- la Municipalité d'Adstock ne sera responsable d'aucun bris attribuable aux activités de déneigement ou autres activités d'entretien pour tout aménagement non protégé et installé à moins de 60 centimètres à l'intérieur des limites de propriété du contribuable;
- étant donné l'absence d'un point de tournée au bout de certaines voies de circulation, la Municipalité d'Adstock ne sera responsable d'aucun bris, quel qu'il soit, ayant été causé par le service de déneigement.

Nous demandons également aux propriétaires leur étroite collaboration et d'émonder leurs arbres et leurs haies afin d'éviter leur débordement hors de la limite de propriété.

LE CONSEIL EN BREF (OCTOBRE 2021)

- **Autorisations de signatures :**
 - du recueil des conditions de travail du personnel d'encadrement;
 - du protocole d'entente de cession et d'utilisation de l'église Saint-Antoine-Daniel;
 - de l'addenda au protocole d'entente du projet du Domaine Escapad et du prolongement d'une voie de communication entre le 6^e rang et la route du Mont-Adstock.
- Adoption du règlement 269-21, avec de légères modifications suite à l'avis de l'aviseur légal de la Municipalité, décrétant les règles de contrôle et de suivis budgétaires et déléguant certains **pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats** à certains fonctionnaires municipaux.
- Mandat donné à la directrice générale de lancer un **appel de candidatures** pour l'embauche d'un préposé aux services généraux.
- Engagement à signer **un nouveau bail** avec le MELCC dans le dossier de l'acquisition du barrage du lac à la Truite.
- **Adoption du budget** révisé pour 2020 de l'Office d'ha-

bitation des Appalaches.

- Secteur de l'**annexion du lac à la Truite** : fin de l'application du règlement 212 de la Ville de Thetford sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et application du règlement de zonage 69-07 municipal.
- Appui et autorisation à l'Association des propriétaires du lac à la Truite à **planter les arbres** reçus de RAPPEL sur le lot 5 136 589.
- Avis de réserve sur le terrain de la presqu'île du lac à la Truite dans le but de réaliser **un espace public** préservant l'intégrité écologique de ce milieu naturel, mandat à un arpenteur-géomètre de préparer les devis et mandat à Therrien Couture Joli-Cœur à procéder aux démarches.
- **Dérogations mineures :**
 - acceptée pour le 486, rue des Castors;
 - acceptée pour le 66, rue Vachon.
- **Plans d'implantation et d'intégration architecturale :**
 - refusé pour la Coopérative de solidarité récréotouristique du mont Adstock;
 - accepté pour le projet du Domaine Escapad sous certaines conditions.
- Autorisation de signatures du protocole du **programme incitatif à l'achat local** – J'achète Adstock.
- Versement de la **seconde moitié de la subvention** octroyée au Comité de promotion industrielle d'Adstock dédée au fonds d'achat local.
- **Mandat de services professionnels :**
 - à Ecce Terra pour la réalisation des travaux d'arpentage dans la municipalisation des rues des Bouleaux, des Pins et des Plaines (23 500 \$ maximum) qui seront payés par une taxe de secteur sur deux ans;
 - à SIMO management pour la vérification de la précision des équipements de mesure de débit d'eau potable et d'eaux usées (2 100 \$);
 - à Carrier arpenteur-géomètre pour la préparation d'une description technique de la servitude de passage dans la gestion des eaux pluviales sur la rue Patrice et mandat au notaire;
 - à Sylvie Lessard, M. Sc., consultante en environnement pour une étude environnementale de site phase 1 dans le cadre du projet de réfection de la rue Réjean et de la 1^{ère} Avenue Est (1 530 \$).
- Mandat donné au maire et à la directrice générale à **diriger les pourparlers** avec les dirigeants de la Coopérative de consommateurs de St-Méthode en vue de parvenir à une entente satisfaisant les parties en vue de déterminer les modalités de cession et d'utilisation d'une partie du lot 5 449 411 par la Coopérative, autorisation de signatures et de cession.
- Adoption de la politique des exigences relatives aux **traverses souterraines** de chemins municipaux.

Dépenses :

- pour le lettrage de l'unité d'urgence;
- pour l'inscription à un cours de perfectionnement pour la directrice générale et harmonisation de son contrat (492 \$);
- pour le renouvellement de l'adhésion à l'Union de municipalités du Québec (1572 \$);
- pour l'achat d'une partie du lot 5 449 451 (9,38 \$/mètre carré) et mandat au notaire;
- pour le paiement #5 des travaux de déphosphatation du réseau d'égout secteur Sacré-Cœur-de-Marie (10 153 \$);
- pour la journée culturelle d'Adstock (2 573 \$);
- pour l'achat d'épinglettes à l'effigie de la Municipalité (675 \$).

FONDS POUR LA JEUNESSE

NOUVEAU FINANCEMENT DISPONIBLE POUR DES PROJETS JEUNESSE

La MRC des Appalaches, en partenariat avec La Ruche Chaudière-Appalaches, sont heureuses d'annoncer qu'un tout nouveau Fonds pour la jeunesse est maintenant disponible. Une enveloppe de 20 000 \$ est réservée aux promoteurs qui souhaitent réaliser des projets qui viseront les 15 à 29 ans résidant sur le territoire de la MRC des Appalaches. Les municipalités, les organismes à but non lucratif, les coopératives, les institutions, les entreprises privées ainsi que les individus de la région sont invités à activer une campagne de financement participatif sur La Ruche.



Les projets retenus recevront l'aide financière de la MRC sous forme de bourse. « Notre nouveau Fonds pour la jeunesse permettra de réaliser des projets concrets et significatifs pour les jeunes de notre région », mentionne Paul Vachon, préfet de la MRC des Appalaches. La Ruche Chaudière-Appalaches mettra sur pied un programme de financement additionnel par le biais duquel elle versera un apport financier à certains promoteurs faisant campagne sur la plateforme. « La Ruche Chaudière-Appalaches sera heureuse d'accompagner les projets jeunesse de la MRC des Appalaches qui feront campagne avec nous. Notre plateforme est une solution de financement accessible qui a démontré sa grande efficacité au fil des ans », ajoute Marie-Ève Côté, Directrice par intérim de La Ruche Chaudière-Appalaches.

Les projets déposés dans le cadre du Fonds pour la jeunesse seront analysés par le comité jeunesse de la MRC. « C'est au sein même de notre tout nouveau comité jeunesse, par les jeunes, que les projets seront choisis. Au final, entre cinq et dix projets devraient voir le jour grâce au Fonds pour la jeunesse d'ici les deux prochaines années », conclut le préfet.

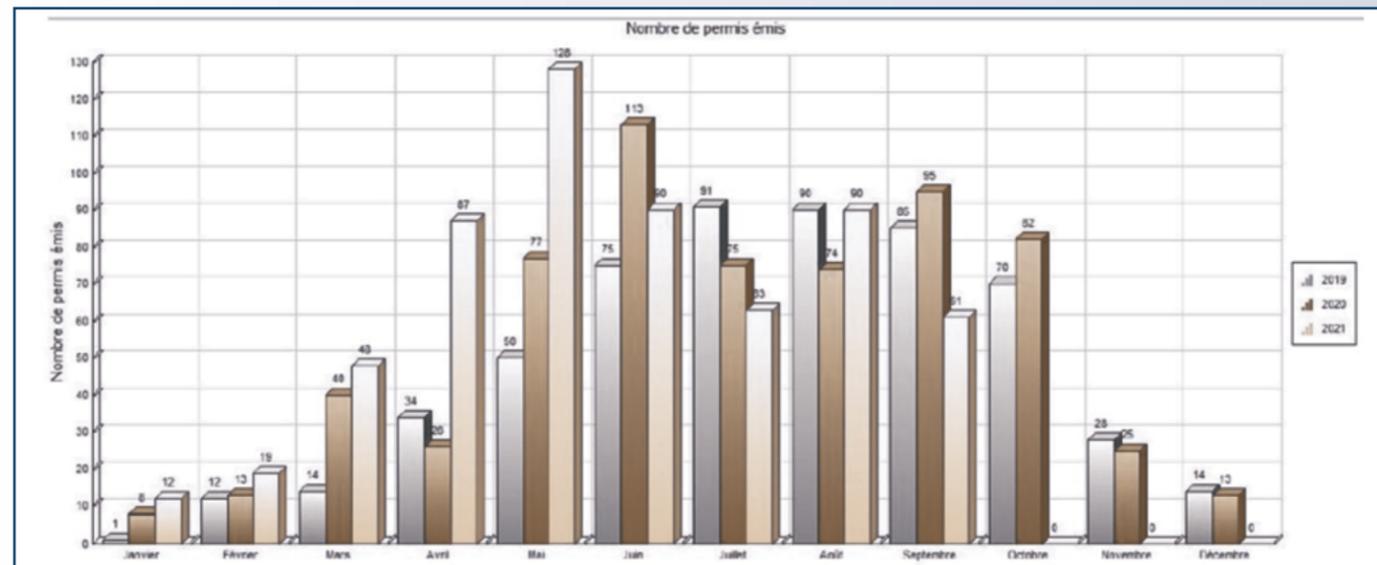
Pour plus d'information, il est possible de consulter la section planification/programmes / Fonds pour la jeunesse au www.mrcdesappalaches.ca ou encore contacter Louis Laferrière, directeur général à lferriere@mrcdesappalaches.ca ou au 418 332-2757 poste 223.

BILAN DU SERVICE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

Pour votre information, nous publions quelques données. Même si l'équipe du département n'était pas complète pendant l'année durant, nous constatons bien que la charge de travail est bien plus importante que les années passées. On dénombre, en date du mois de septembre, 892 interventions dans divers dossiers de propriétés.

À partir du présent tableau, nous discernons bien l'augmentation du nombre de permis émis par rapport aux années précédentes et la pression exercée sur certains mois de l'année. Et même si l'année 2021 n'est pas terminée, à pareille date l'an dernier, c'est près d'une centaine de permis de plus qui ont été délivrés. Sur ce nombre, il y a eu 10 nouvelles constructions, 80 rénovations résidentielles et 58 nouveaux bâtiments accessoires. La valeur des travaux réalisés totalise environ 19,6 millions\$ comparativement à 10,5 millions\$ l'an dernier (avec 9 mois complétés seulement).

Au plan des visites terrain, en raison du manque d'effectifs, nous n'avons pas pu en faire autant que l'an dernier. Ce sera une priorité qui sera analysée par le prochain conseil pour 2022. Néanmoins, sur 29 dossiers problématiques qui ont été signalés, il y a eu 23 avis et constats d'infraction.



UNE ADSTOCK DE BELLE PLACE!

Dans la prochaine édition d'Une Adstock de belle place, l'équipe de tournage visitera la Boulangerie St-Méthode, ce fleuron entrepreneurial présent dans le décor adstockois depuis près de 75 ans, en plus de dévoiler la toute nouvelle revue portant le même titre que l'émission, axée sur le potentiel de notre belle municipalité.

Cette production télévisuelle sera diffusée le **17 novembre 2021 à 18h30** au canal HD 555 pour les abonnés de COGECO et au canal HD 609 pour les abonnés de Vidéotron. Elle sera également présentée sur la page Facebook de la Municipalité d'Adstock le **24 novembre 2021** et il sera possible de la visionner via le site Internet de la municipalité (www.adstock.ca), dans l'onglet « Découvrir Adstock ».

Forfait *Renaud Doyon*

Déneigement à contrat ou à la fois

418 422-2143 Laissez un message

382, 10^e Rang, Adstock (Québec) G0N 1S0

St-Méthode, Sacré-Cœur-de-Marie, Lac Jolicoeur, segment de la Rte 269, Chemin Sacré-Cœur Est et Ouest, rang des Campagnards

sylvie hamel communications

objets et vêtements promotionnels
cadeaux corporatifs

418 341-0711
info@shcpromo.com

Adstock, Québec sylviehamelcommunications.com

MOT DU CLUB AMITIÉ

RITA VIGNEAULT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du club Amitié FADOQ St-Méthode



Notre assemblée générale annuelle qui devait avoir lieu en mai 2021 et qui n'a pas eu lieu à cause de la Covid aura finalement lieu le **mercredi 1^{er} décembre 2021 à 13h30**. Par contre à cause des mesures exigées par la Santé publique, il faut obligatoirement que vous donniez vos noms afin de respecter les mesures de distanciation et consignes au moment de la rencontre. Lorsque nous connaissons le nombre de personnes qui souhaiteraient participer à cette rencontre nous appellerons chacune des personnes inscrites pour les informer de l'endroit de la rencontre.

Donnez vos noms **avant le 19 novembre 2021** à :
Jeannine Pomerleau: 418 422-2155
Rosianne Perreault: 418 422-2974
Gisèle Perreault: 418 422-5654

Activités à venir: dès que nous serons en mesure d'organiser des activités nous vous en aviserons.

UN SITE INTERNET RENOUVELÉ POUR LES CABOTINS



La Troupe de théâtre Les Cabotins annonce le lancement de son nouveau site web : une expérience conviviale et mieux adaptée aux besoins de ses spectateurs. Complètement repensé et redessiné à l'image de la compagnie de théâtre, le site cabotins.com propose de nouvelles fonctionnalités ainsi qu'un design adaptatif, peu importe l'appareil utilisé.

Centre de services scolaire des Appalaches

Québec

HAUSSE DE LA CLIENTÈLE AU CSSA

C'est sous le signe de l'optimisme, mais aussi de la prudence que s'est effectuée la rentrée scolaire 2021-2022 pour les 5 661 élèves fréquentant les 24 établissements du Centre de services scolaire des Appalaches.

L'année scolaire qui débute est marquée par une intéressante hausse du nombre d'élèves, et ce, à chaque niveau. Ainsi, 152 enfants fréquenteront les classes de maternelle 4 ans comparativement à 111 l'année précédente, tandis que 394 jeunes feront de même en maternelle 5 ans, soit une augmentation de 11 élèves.

Au niveau primaire, 2 574 élèves sont inscrits par rapport à 2 546 l'an dernier. C'est toutefois au secondaire que l'augmentation est la plus significative avec 121 élèves de plus pour un total de 1 945.

La formation générale des adultes est également fort populaire puisqu'on y dénote 193 inscriptions, soit 83 de plus qu'en 2020-2021. Quelque 27 élèves sont également en concomitance avec le centre de formation professionnelle Le Tremplin. Enfin, 24 adultes fréquentent le Centre Marius-Ouellet à Disraëli comparativement à 13 l'an dernier.

Quant au centre de formation professionnelle Le Tremplin, il accueille 352 étudiants alors qu'il en comptait 316 au cours de la dernière année.

Le directeur général du Centre de services scolaire des Appalaches, M. Jean Roberge, est heureux du retour en classe pour tous les élèves. « Il faut féliciter tous les élèves et les enseignants pour la dernière année. Cela n'a pas été facile et tous ont dû s'ajuster... ». Néanmoins, M. Roberge lance un appel à la prudence. « ... il est important de demeurer vigilant. J'exhorte donc tous les élèves, les membres du personnel et la population à la prudence et au respect des consignes sanitaires. Il est important pour leur apprentissage que les élèves puissent être en classe et socialiser entre eux », de conclure le directeur général.

CONVOCATION ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE



Chevaliers de Colomb, conseil 7425

Frères Chevaliers, vous êtes convoqués à une assemblée extraordinaire qui aura lieu le **mardi 9 novembre à 19h 30 à l'église de St-Méthode**.

Cette assemblée est très importante car les membres auront à décider de l'avenir du conseil. Qu'advient-il des 9 000 \$ restants et si la dissolution se fera par vote secret? C'est donc dire que votre présence est très importante.

Le vénérable Député du district 28, M. Jacques Dumas sera présent pour nous informer des conséquences que cela va apporter pour l'avenir du conseil 7425. Nous aurons aussi à décider si nous voulons un transfert dans un autre conseil, soit le conseil d'East Broughton dans un ensemble ou individuellement c'est-à-dire : ceux qui veulent aller dans le conseil de leurs choix.

En terminant, je vous remercie de la confiance que vous nous avez donnée au cours de toutes ces années. Merci!
 Fernand Lachance, Grand Chevalier, Conseil 7425

TROIS NOUVEAUX MÉDECINS DE FAMILLE

La députée de Lotbinière-Frontenac, Isabelle Lecours est heureuse d'annoncer l'arrivée de trois nouveaux médecins de famille dans la MRC des Appalaches. Ces nouveaux médecins s'installeront progressivement au cours de la prochaine année. Ils devront s'engager à pratiquer dans les secteurs de pratique jugés prioritaires comme la prise en charge à titre de médecin de famille, l'urgence, l'hospitalisation, l'obstétrique, les CHSLD ou tout autre domaine en besoin.

Un petit mot de l'équipe d'animation locale de St-Méthode à propos de la *Guignolée 2021*

À vous tous qui vivez comme nous les suites de la pandémie de la Covid 19, nous espérons fortement tenir notre activité de la Guignolée annuelle qui cette année, serait le SAMEDI 4 DÉCEMBRE. Et ce, bien entendu, selon ce que la Santé publique recommandera.

Pourrons-nous? Ne pourrons-nous pas? C'est à suivre... Nous demeurons positifs.

Nous vous invitons donc à surveiller les affiches qui seront installées à divers endroits dans la municipalité. L'Arrivage et Facebook seront aussi une façon de vous tenir à l'affût de ce renseignement important.

L'équipe composée de : Françoise, Denise, Diane et Jean-Yves.

Rencontrer Jésus!

Le Seigneur nous aime, il désire faire notre rencontre. Il désire aussi nous donner des signes de sa présence et de son amour dans les sacrement du Pardon, de la Communion, de la Confirmation.

Nous vous offrons une catéchèse adaptée à la vie familiale d'aujourd'hui: en format papier, par internet et en présentiel, s'il est possible de le faire.

Pour toute information veuillez nous rejoindre par courriel à pastorale.amiante@gmail.com nous vous ferons parvenir la fiche d'inscription à remplir ou par téléphone au 418 333-1364 ou 418 427-2323

Ginette Fortin, responsable de la catéchèse

Voici les dates d'inscription et de lancement de la catéchèse (pour parents seulement) à l'église à 19h

St-Méthode : mardi le 2 ou mardi le 23 novembre

Robertson : mercredi le 3 novembre ou jeudi le 18 novembre



UN AUTRE SUCCÈS POUR L'ADSTOCKOIS

Depuis 1995, René Turgeon promène ses chansons. Avec son charisme légendaire, il fait chanter et participer son auditoire au rythme des classiques country d'hier à aujourd'hui en passant aussi par ses chansons originales.

René a reçu sa première guitare en cadeau de ses parents à l'âge de 14 ans. C'est son grand-père paternel qui lui a montré ses premiers accords, des airs de

country qui l'accompagnent depuis tout ce temps.

Il est natif d'une petite paroisse limitrophe entre la Beauce et Lotbinière, nommée Saint-Narcisse de Beaurivage. C'est d'ailleurs dans sa paroisse natale qu'il opère une entreprise de structures d'acier qui occupe une bonne partie de son temps. Marié, il est le père de deux filles, Alyson et Sarah. Depuis 14 ans, il profite de la magnifique nature d'Adstock, dans le secteur de Ste-Anne-du-Lac.

À l'aube de ses 18 ans, il lance son premier album et depuis, ça n'a jamais arrêté! Un album par année pour les 10 premières années. Un 12^e album en 2010 avec la participation spéciale de sa fille aînée Alyson. En 2015, un dernier hommage au gentleman du country, l'album « Georges Hamel à ma façon », distribué partout en magasin est vendu à plus de 10 000 exemplaires. En 2017, l'album « Héritage » trouve lui aussi plus de 10 000 preneurs! Un son country actuel réalisé par Paul Daraïche, celui-ci trône au sommet des palmarès durant plusieurs mois de l'année! En 2019, « Héritage de Noël » fait fureur! Il comporte plusieurs participations spéciales dont des duos avec Mario Pelchat, Patrick Norman, Paul Daraïche, Yves Lambert, Maxime Landry, Nathalie Lord et Émilie Daraïche. En 2021, René signe avec le producteur Mario Pelchat sous l'étiquette de MP3 disques et vous présente l'album « Mélodies Country ».

Élu chanteur country traditionnel de l'année en 1999 au gala country de Montréal, il a participé à plusieurs enregistrements de télévision tel que: Pour l'amour du country et Simplement Country à ARTV et RADIO-CANADA, La Victoire de l'Amour, l'émission Denis Lévesque, Deux filles le matin, Salut Bonjour à TVA, Country 2.0 présenté à Canal D, Via Country présenté à MATV, En route vers l'Ouest présenté à MATV, Aller-Retour Country MATV, des capsules country

présentées à Canal Vie, Spécial : On aime tous le country à RougeFM Bell Média, entrevues aux Fm 93,3 et à Énergie 98,9. De plus, il est entendu sur différentes stations radio incluant Sirius XM, ICI Musique de Radio-Canada, Stingray Music Franco Country.

ALBUMS

- | | |
|---|--|
| 1995 Hommage à Georges Hamel | 2005 Je te promets l'amour |
| 1996 J'aime chanter | 2010 Un rêve d'enfant |
| 1997 De ville en ville | 2015 Georges Hamel... à ma façon - vendu à plus de 10 000 exemplaires |
| 1998 Ouvre-moi la porte de ton coeur | 2017 Héritage |
| 1999 Compilation | 2019 Héritage de Noël - vendu à plus de 10 000 exemplaires |
| 2000 Pour vous | 2021 Mélodies Country |
| 2001 Je chante ma vie | |
| 2002 Chanson en image | |
| 2003 Ta maman veille sur toi | |
| 2004 Nos vieilles chansons | |

Pendant la dernière pandémie, René Turgeon a planché sur la réalisation d'un 15^e album en carrière. Baptisé « Mélodie Country », l'album a été lancé le 3 septembre dernier.

L'album compte treize chansons dont plusieurs succès du passé: « Quand on est en amour » de Patrick Norman, « Comme j'ai toujours envie d'aimer » de Marc Hamilton et « La ballade des gens heureux » de Gérard Lenorman. « Il y a du Soldat Lebrun, du Marcel Martel, du Willie Lamothe... C'est axé pour faire plaisir aux baby-boomers. Il y a des chansons qu'on ne retrouve plus, alors plutôt que de chercher dans leurs souvenirs, les gens l'auront sur l'album », de préciser l'artiste.

On se souviendra que René Turgeon avait dévoilé au mois de mars « La berceuse », qu'il avait retravaillée afin de la chanter avec son idole: l'icône du country Georges Hamel décédé en 2014. La chanson se retrouvera également sur l'album. Enfin, il n'est pas peu fier d'y avoir ajouté « Une valse avec toi », une composition qu'il interprète avec ses deux filles.

Une autre étape

Il faut savoir que depuis le mois de juin dernier, M. Turgeon fait partie de l'équipe de MP3 Disques/Musicor, sous l'aile de Mario Pelchat. Comme il le dit si bien, il a fait le saut dans la ligue nationale! Un beau cadeau pour sa 26^e année de carrière.



L'album est disponible au www.reneturgeon.com

DISTRICT #5 MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

Date du scrutin 7 novembre 2021

Par cet avis public, Julie Lemelin, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le poste ci-après mentionné sont :
Poste de conseillère – [district #5]
 - **Hélène St-Cyr**, 178 chemin des Cerfs, Adstock, Québec, G0N 1S0
 - **Nicole Binet Champagne**, 449, 3^e Rang, Adstock, Québec, G0N 1S0
3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9h30 et 20h00, aux dates, aux lieux et en vertu de la section de vote no 6 (district 5).

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Lieu : 10 rue Chouinard Sud (salle sous-sol église Saint-Antoine-Daniel)

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

Lieu : 10 rue Chouinard Sud (salle sous-sol église Saint-Antoine-Daniel)

Jour de vote au bureau de la présidente d'élection : **Lundi 1^{er} novembre 2021**

Lieu : 35 rue Principale Ouest (bureau municipal)

4. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;
5. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;
6. Si vous êtes inscrit au vote par correspondance:
 - La présidente d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre à 16 h 30;
 - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.
7. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 7 novembre 2021 à 20h30 (suite au dépouillement) à l'adresse suivante : 10 rue Chouinard Sud (salle sous-sol église Saint-Antoine-Daniel)
8. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION :

Julie Lemelin, présidente d'élection
35 rue Principale Ouest, Adstock, Qc. G0N 1S0
Tél : 418-422-2135 poste 22

Julie Lemelin Donné à Adstock le 18 octobre 2021

L'ART ÉCOLOGIQUE ENTRE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

La MRC des Appalaches, en partenariat avec le Centre de services scolaire des Appalaches, invite les groupes de 6^e année de la région à participer au projet de création collective « Récupération animale ». Le projet culturel animé et supervisé par l'artiste-peintre Annie Rodrigue consiste à fabriquer, à partir d'objets récupérés, une grande oeuvre qui représentera un animal choisi par les élèves. Déjà, la moitié des 26 classes de 6^e année sont inscrites au projet qui soulève beaucoup d'enthousiasme autant chez les enseignants que chez les élèves.



Les élèves de 6^e année de l'École aux Quatre-Vents ont participé au tout premier atelier de création d'une oeuvre collective faite à partir de matériaux récupérés.

L'atelier se déroule en deux temps, à l'intérieur d'une période de cours, durant laquelle Annie Rodrigue procède d'abord à la présentation du projet et, dans un deuxième temps, anime l'atelier de création. Ce sont les élèves qui choisissent l'animal qu'ils vont fabriquer, à la manière d'une mosaïque, avec toutes sortes d'objets et matériaux originaux et improbables. Les oeuvres demeureront la propriété des écoles participantes, mais une exposition collective sera organisée au cours de l'année scolaire.

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2018-2020 de la MRC des Appalaches à laquelle contribue Desjardins. Le Centre de services scolaires des Appalaches est également partenaire de cette nouvelle initiative de la MRC. Les enseignants qui souhaitent faire participer leurs élèves sont invités à contacter Madame Annie Rodrigue, au 418 332-0906 ou encore à annieland75@hotmail.com, et ce, le plus rapidement possible, car le projet se terminera en décembre prochain.

ADSTOCK EN COULEURS

L'ÉVÉNEMENT LE PLUS COURU DE L'AUTOMNE DANS LA MRC DES APPALACHES!

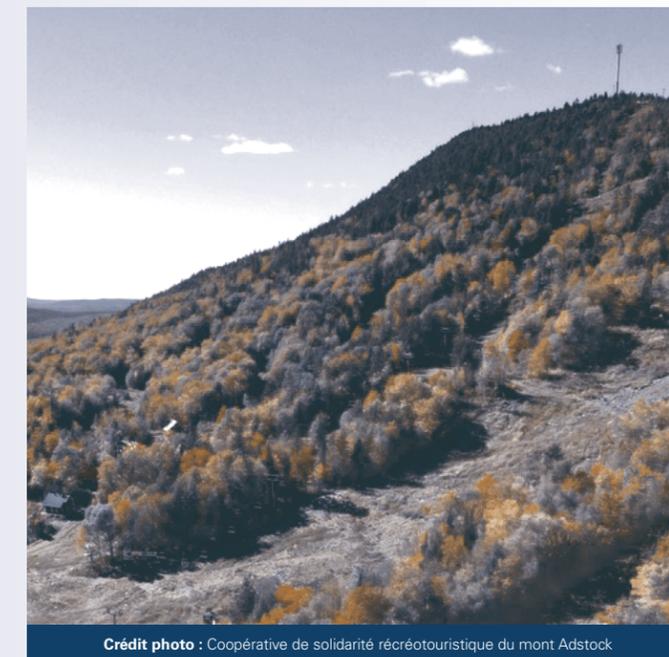
L'événement tant attendu « Adstock en couleurs » a eu lieu les 25, 26 septembre et 2, 3 octobre derniers. La belle température a permis de tenir l'événement sur quatre jours, attirant plus de 6000 personnes.

Cet événement annuel attire au mont Adstock les familles

et amoureux de la nature. Cette année, ce sont plus de 6 000 personnes qui ont pris part à l'événement soit en grimant la montagne à pied soit en prenant le remonte-pente. Sur place, jeux gonflables, artiste locale, food truck de tacos et queues de castors, musique et ambiance festive attendaient les participants. L'occasion était idéale pour découvrir ou redécouvrir cette montagne qui a tant à offrir durant les quatre saisons de l'année.

L'activité génère de nombreuses retombées économiques. « Des gens de partout viennent observer le panorama du haut de la montagne durant ces journées. On estime que plus de 65% des gens proviennent de l'extérieur de la région de Thetford. On est fier d'offrir une belle programmation et on souhaite la bonifier d'année en année », de dire Mathieu Desmarais, directeur général de la Coopérative de Solidarité récréotouristique du mont Adstock et de Golf Adstock.

La Coopérative de solidarité récréotouristique du mont Adstock souhaite remercier Desjardins de sa précieuse collaboration à l'événement.



Crédit photo : Coopérative de solidarité récréotouristique du mont Adstock

PETITES ANNONCES

À vendre: bois de chauffage 16 pouces (sapin) 25 \$ la corde. Information: **418 422-5652**.

Offre d'emploi : tu as un peu de temps et de l'intérêt pour le travail de bureau et le développement de la Municipalité, à cet effet, le Comité de promotion industrielle d'Adstock recherche un(e) coordonnateur(trice) à temps partiel (environ 8 heures par semaine) pour effectuer diverses tâches administratives. La connaissance de Word, d'Excel ainsi qu'une base en comptabilité sont nécessaires pour occuper cet emploi disponible immédiatement. Salaire à discuter. Information : **418 422-4031**.

Nos forfaits Internet sans fil haute vitesse sont

EN SOLDE!

LTE 10
aucune limite de données

49⁹⁹ \$ /mois¹

Installation gratuite.* Contrat d'un an obligatoire.

Appelez-nous dès maintenant!
1-866-300-9535

XPLORNET
Branché à ce qui vous tient à cœur



SCANNER LE CODE

Le cas échéant, tel que déterminé par l'installateur de votre site. *Offre disponible pour les nouveaux clients seulement et valide jusqu'au 30 novembre, 2021. Les taxes s'appliquent. Comprend le coût de location de l'équipement, à l'exception du routeur Wi-Fi Xplornet en option. Le tarif est garanti pour la durée de l'entente ainsi, vous devez signer un contrat d'un an pour garantir votre tarif pour un an. ¹L'accès Internet peut fluctuer selon les régions. Des frais de vérification de votre site pourraient s'appliquer. Des frais supplémentaires pourraient s'appliquer si une installation de base n'est pas suffisante. Veuillez consulter le détaillant pour d'autres renseignements à ce sujet. Xplornet est une marque de commerce de Xplornet Communications Inc. © 2021 Communications Xplornet Inc.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : 3-4-10-11-17-18-24-25 novembre
Mercredi-18h30/19h30-jeudi 13h/14h

PROCHAINE ÉDITION

15 NOVEMBRE 2021

DATE DE TOMBÉE POUR LES

ARTICLES DE L'ÉDITION DE DÉCEMBRE 2021.

INFO: LISE 418 422-2272 OU BERNADETTE 418 338-2531

1 **[Lundi]** Cueillette de la récupération
Élections municipales: jour de vote au bureau de la présidente d'élection.

3 **[Mercredi] 18h30** : le **Club FADOQ Tournesol St-Daniel** vous invite à l'assemblée générale annuelle du club au local Tournesol, 10 rue Chouinard Nord à St-Daniel. Bienvenue! Émilienne Chouinard, présidente
19h30 : réunion du **Cercle des Fermières St-Méthode** à la salle Bernardin-Hamann. Le masque est obligatoire pour la rentrée. Bienvenue! La direction.

4 **[Jeudi] 8h00 – 13h00** : Vaccination antigrippale à la salle Bernardin-Hamann

7 Fin de l'heure avancée



[Dimanche] 9h30 à 20h00: Élections municipales : jour du scrutin

8 **[Lundi]** Cueillette des ordures

9 **[Mardi] 19h30** : assemblée extraordinaire du conseil 7425 des Chevaliers de Colomb à l'église de St-Méthode.

11 **[Jeudi]** Jour du Souvenir
8h00 – 13h00 : Vaccination antigrippale à la salle Bernardin-Hamann

15 **[Lundi]** Cueillette de la récupération
19h00 assermentation du nouveau conseil municipal à l'Édifice Bernardin-Hamann
19h30 : conseil municipal à l'Édifice Bernardin-Hamann
Balisage des propriétés

16 **[Mardi] 19h00**: Facebook Live du maire en suivi au conseil municipal

22 **[Lundi]** Cueillette des ordures

29 **[Lundi]** Cueillette de la récupération



OÙ : À L'ÉGLISE

de Sacré-Coeur-de-Marie

1, Chemin Sacré-Coeur Ouest, Adstock, Qc G0N 1S0

*Pour information ou
réservation de tables pour les exposants*

Catherine Jacques 418-332-9384

27 et 28 Novembre 2021
10h00 à 16h00

Organisé par Loisirs SCDM



Louis-Jacques Groleau, Jessica Lachance, Catherine Jacques,
Audrey Bolduc, Yvan Groleau, Monic Carrier